

<http://clg-robert-goupil-beaugency.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article168>

Adhérer à la FCPE ? Voter pour élire des représentants de la FCPE ?

- Les associations de parents d'élèves - E.P.A.C -

Date de mise en ligne : mardi 8 avril 2014

Copyright © Collège Robert Goupil - Tous droits réservés

Vous avez le choix parmi plusieurs associations de parents d'élèves. Pourquoi la FCPE ?

Grâce à l'adhésion à la FCPE, qui est une **fédération nationale**, nous nous donnons les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves, au sein d'une structure reconnue.

Nous avons les moyens de nous former et de nous informer sur le système éducatif, pour le faire évoluer et répondre aux demandes des parents et des élèves.

Nous avons les moyens de mutualiser les expériences afin d'être plus efficaces pour aider les parents et de faire évoluer le système scolaire de l'Education Nationale. (exemple : poids des cartables).

Nous avons les moyens d'être plus réactifs face aux propositions de réforme de l' Education Nationale (exemples : rythmes scolaires, programmes..) et d'être consultés par les pouvoirs publics : collectivités territoriales, inspections académiques et rectorats, parlement, ministères.

Nous bénéficions des moyens nationaux offerts par l'ampleur de la fédération nationale. Nous recevons régulièrement le magazine de la FCPE, " la revue des parents", où se trouvent des pages spéciales Loiret, auxquelles nous pouvons collaborer.

Nous collaborons au niveau local en faisant remonter notre expérience du terrain. (exemple : mars/avril 2014, enquête sur l'utilisation des services numériques des établissements par les parents des élèves).

A Beaugency, au collège R. Goupil

Nous nous rencontrons régulièrement (6 à 8 fois par an, et plus si nécessaire, mais il n'y a bien sûr pas d'obligation de présence !) au collège , parfois avec un thème de réflexion (exemple : en mars 2014, sur la restauration scolaire). Nous avons aussi régulièrement des contacts entre nous par mail, et menons différentes actions de collaboration avec les projets du collège. Dans la mesure des possibilités de chacun, nous contribuons au niveau local à la vie du collège (exemples : participation des élus aux Conseils d'Administration et aux différentes commissions, participation des délégués aux conseils de classe, aide à la préparation de voyages pédagogiques -projet Afrique-, subventions -CDI-, etc...).

Nous sommes ouverts à toute idée ou initiative permettant l'amélioration de la vie au collège de nos enfants.